



Business and Industry Advisory Committee to the **OECD**

Comité Consultatif Economique et Industriel Auprès de l' **OCDE**

Org. : Anglais

Déclaration du BIAC au Conseil ministériel de l'OCDE

Paris, 13 mai 2004

I. Commerce, approvisionnement mondial et ajustement structurel : *mesures pour la croissance et l'emploi*

II. Consolidation de la croissance en période de changement démographique : *relever les défis d'une société vieillissante*

I. Commerce, approvisionnement mondial et ajustement structurel : *mesures pour la croissance et l'emploi*

Résumé

1. Les nouveaux schémas de production industrielle ont des répercussions d'importance sur les entreprises et la société. Les avantages comparatifs sont en train d'évoluer, de nouvelles sources de concurrence apparaissent et le phénomène « d'externalisation », qui n'est plus vraiment récent, suscite des inquiétudes parmi les décideurs et auprès du grand public.
2. Ces changements sont en fait des réactions à une multitude de facteurs, dont l'évolution des avantages comparatifs, les nouvelles sources de concurrence, les progrès de la technologie et des communications ainsi que la mutation des préférences des consommateurs.
3. Le débat politique sur « l'externalisation » doit éviter de se focaliser sur la limitation des investissements étrangers entrants ou sortants. Les pouvoirs publics doivent refuser énergiquement les mesures protectionnistes, qui restreignent les décisions d'investissement rentables ainsi que la concurrence, augmentent les coûts et limitent la capacité des investisseurs à affecter les ressources à leurs usages les plus productifs. Car c'est une politique à l'exact opposé qui est requise : mettre en œuvre des mesures encourageant la croissance économique, stimulant les échanges et donnant aux entreprises l'opportunité de créer des emplois et d'être plus concurrentielles.
4. Le BIAC estime que, pour que les pays Membres de l'OCDE puissent relever ces défis, la politique retenue doit comprendre toute une série de mesures complémentaires :
 - **Promotion du libre-échange dans le monde entier comme principal moteur de la croissance économique ;**
 - **Investissement dans l'éducation, la formation et la requalification ;**
 - **Mesures d'encouragement de l'innovation, des PME et de l'entrepreneuriat ;**
 - **Élargissement des réformes structurelles.**
5. Le BIAC salue le nouveau projet horizontal de l'OCDE sur « les échanges et l'ajustement structurel », qui arrive à point nommé, et soutient les efforts déployés par toutes les directions de l'OCDE compétentes pour la réalisation de ce projet. Ce dernier est important pour les entreprises, car il cherche à approfondir la compréhension des bienfaits de la libéralisation des échanges et des mesures d'ajustement appropriées. Telle doit être la base des recommandations formulées à l'intention des pays Membres de l'OCDE concernant le cadre optimal pour les mesures d'ajustement de leur politique commerciale. Le BIAC souhaiterait que ce projet s'attache à :
 - **accentuer le soutien au système commercial multilatéral ;**
 - **favoriser la compréhension des bienfaits de la libéralisation des échanges ;**
 - **approfondir la compréhension de l'approvisionnement mondial et des données y afférentes ;**
 - **remédier aux perceptions erronées concernant l'externalisation ;**
 - **mettre en lumière l'importance de l'externalisation, des exportations et de l'IDE pour les pays en développement ;**
 - **donner des informations sur les programmes nationaux d'ajustement structurel ;**

- **souligner le lien entre les différentes mesures structurelles qui facilitent l'ajustement, en tenant compte des travaux de l'OCDE sur la relation entre croissance et réformes structurelles ;**
- **exposer les meilleures pratiques relatives à la réglementation de nature à favoriser l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre.**

Introduction

Le système commercial multilatéral et l'engagement des pays à libéraliser les marchés sont attaqués sur de nombreux fronts. À Genève, le cycle actuel de négociations commerciales (cycle de Doha) est dans l'impasse, tandis que des conceptions erronées très répandues sur les bienfaits et les coûts perçus du libre-échange et de l'investissement mondiaux conduisent les décideurs à surréagir et à appliquer des mesures nuisibles à l'économie de la planète dans son ensemble.

Les entreprises recourant à l'approvisionnement mondial et à l'investissement international se retrouvent de plus en plus souvent dans une position défensive vis-à-vis de l'opinion publique et des décideurs. L'évolution des pratiques commerciales et d'affaires, les conséquences de l'accroissement de l'investissement direct étranger (IDE) ainsi que de « l'externalisation » et de la « délocalisation » font l'objet de débats publics depuis des décennies. Cependant, les enjeux sont aujourd'hui de plus en plus importants et complexes. Or, cette complexité n'apparaît pas dans la couverture médiatique insistant sur les prétendues suppressions d'emplois attribuées à la pratique de l'approvisionnement mondial. L'OCDE dispose des compétences et du prestige nécessaires pour enrichir le débat en données et informations factuelles précieuses, ainsi que pour produire les recommandations appropriées à l'intention de ses pays Membres.

En fait, la façon dont les entreprises et les secteurs peuvent s'adapter aux pressions en faveur d'une restructuration exercées par la libéralisation des échanges internationaux et les nouveaux schémas de production industrielle et de services ne constitue pas une question nouvelle pour les milieux d'affaires de l'OCDE. Ce qui est nouveau, c'est qu'aujourd'hui, dans le monde entier, le secteur des services et les activités à forte valeur ajoutée se trouvent aussi confrontés au phénomène appelé « externalisation », jusque-là confiné pour l'essentiel à la sphère manufacturière. Dans cette dernière, l'approvisionnement mondial a déjà transformé les entreprises, qui étaient jusqu'alors des structures de production à intégration verticale, en unités de production très spécialisées reliées entre elles par des filières mondiales.

Les milieux d'affaires reconnaissent que ce processus de restructuration peut entraîner des périodes difficiles, pour un salarié isolé, une entreprise, voire l'ensemble d'un secteur. Nous sommes donc vivement intéressés par les études décrivant la manière dont les pouvoirs publics des pays de l'OCDE s'y sont pris dans le passé pour mettre en œuvre avec succès les mesures d'ajustement structurel requises et dont ils devront s'y prendre à l'avenir pour faciliter le processus de transition. Car telle est en réalité la mission de mesures d'ajustement structurel intelligentes. C'est également l'objectif recherché lors de l'élaboration de la politique adéquate, qui doit englober toute une série de mesures complémentaires, dont : la promotion du libre-échange dans le monde entier comme principal moteur de la croissance économique ; l'investissement dans l'éducation, la formation et la requalification ; les mesures d'encouragement de l'innovation et l'élargissement des réformes structurelles.

I. Échanges et ajustement structurel : mieux comprendre le débat sur l'externalisation

Le BIAC salue le nouveau projet horizontal de l'OCDE sur « les échanges et l'ajustement structurel », qui arrive à point nommé, et soutient les efforts déployés par toutes les directions de l'OCDE compétentes pour la réalisation de ce projet. Ce dernier cherche à approfondir la compréhension des bienfaits de la libéralisation des échanges et des mesures d'ajustement appropriées. Il doit former la base des recommandations formulées à l'intention des pays Membres de l'OCDE concernant le cadre optimal pour les mesures d'ajustement de leur politique commerciale.

Les nouveaux schémas de production industrielle ont des répercussions d'importance sur les entreprises. Les avantages comparatifs sont en train d'évoluer, de nouvelles sources de concurrence apparaissent et le phénomène, « d'externalisation », qui n'est plus vraiment récent, suscite des inquiétudes parmi les décideurs et auprès du grand public. Aujourd'hui, les entreprises s'approvisionnent en produits et pièces auprès de fournisseurs du monde entier grâce aux progrès de la technologie, des transports et des communications, car elles cherchent à répondre aux pressions de la concurrence par des gains d'efficacité et de rentabilité.

C'est donc une mission ardue, mais opportune et fort utile, que l'OCDE entreprend lorsqu'elle se lance dans l'analyse des études de cas par pays dans huit secteurs¹ afin de déterminer quelles mesures structurelles faciliteraient l'ajustement dans chaque pays.

Ce projet part du principe que l'externalisation n'est pas un jeu à somme nulle et que de nombreux emplois sont soit préservés soit créés par le processus d'approvisionnement mondial, car les gains d'efficacité sont répercutés sur les consommateurs via une baisse des prix, ou réinvestis dans de nouvelles activités. Le BIAC souhaiterait que cette analyse s'attache à :

- **accentuer le soutien au système commercial multilatéral ;**
- **favoriser la compréhension des bienfaits de la libéralisation des échanges ;**
- **approfondir la compréhension de l'approvisionnement mondial et des données y afférentes ;**
- **remédier aux perceptions erronées concernant « l'externalisation » et sa contribution au développement ;**
- **donner des informations sur les programmes nationaux d'ajustement structurel ;**
- **établir un lien entre les différentes mesures structurelles qui facilitent l'ajustement en tenant compte des travaux de l'OCDE sur la relation entre croissance et réformes structurelles ;**
- **se concentrer sur les cadres réglementaires influant sur l'entrée et la sortie du marché du travail.**

Le BIAC estime que des programmes d'ajustement structurels appropriés constituent un instrument d'importance si l'on veut remédier aux effets perturbateurs de la libéralisation des échanges et préserver le soutien politique au libre-échange et au commerce.

¹ Agriculture, pêcheries, textile et habillement, acier, construction navale, véhicules à moteur, services de santé et services de transformation externalisés par les entreprises.

II. Un environnement en perpétuelle mutation pour les entreprises

Le vieux modèle simple d'une multinationale ouvrant une usine dans un pays d'accueil ne correspond plus à la réalité d'une grande partie de l'investissement international tel qu'il s'opère actuellement. Grâce aux progrès technologiques, aux cycles successifs de libéralisation des échanges et à l'ouverture des secteurs à l'investissement dans le monde entier, depuis le début des années 90, les entreprises se retrouvent face à un nombre de solutions croissant pour la production internationale.

L'investissement direct étranger (IDE) avait en fait grimpé en flèche avant d'amorcer un repli, en 2001, et est désormais reparti à la hausse. À l'échelle mondiale, le total des flux d'IDE sortants a été multiplié par 17 depuis 1985, pour s'établir à 1 300 milliards de dollars en 2000². La production et la consommation de biens et services s'internationalisent. Aujourd'hui, dans le monde, 60 000 sociétés mères comptent plus de 500 000 entités affiliées à l'étranger. Les entreprises nationales, même de petite taille, deviennent des multinationales en implantant de plus en plus souvent leurs unités de production en dehors de leur pays d'origine afin de bénéficier des avantages concurrentiels locaux. De nos jours, les entreprises s'affranchissent des frontières nationales en tissant un réseau de filiales et des liens avec des entreprises locales afin de relayer les activités d'externalisation et de délocalisation à l'échelle planétaire.

Ce nouveau schéma de production internationale a des conséquences de taille pour les entreprises, parmi lesquelles nous souhaiterions souligner les suivantes :

- Évolutions des processus de production et des technologies ;
- Intensification de la concurrence et apparition de nouvelles sources de concurrence (par exemple la Chine) ;
- Pressions constantes pour la réduction des coûts et l'amélioration de la productivité ;
- Décalages entre les postes à pourvoir et les qualifications de la main-d'œuvre ;
- Augmentation des coûts de la rémunération de la main-d'œuvre (prélèvements et cotisations sociales compris) ;
- Raccourcissement du cycle des produits et nécessité d'une souplesse et d'une flexibilité accrues, par exemple réduction des stocks ;
- Importance de filières d'approvisionnement internationales efficaces pour la réduction des coûts et une livraison fiable et rapide des pièces ;
- Surcoûts induits par les exigences de sécurité accrues au niveau de la filière d'approvisionnement ;
- Prolifération de règles contradictoires et trop rigides, notamment celles qui ne sont pas fondées sur les résultats.

III. Les options à la disposition des pays de l'OCDE

La façon dont les entreprises et les secteurs peuvent s'adapter aux pressions en faveur d'une restructuration exercées par la libéralisation des échanges internationaux et les nouveaux schémas de production industrielle ne constitue pas une question nouvelle pour les milieux d'affaires de l'OCDE. Ce qui est nouveau, c'est qu'aujourd'hui, le secteur des services se retrouve à son tour confronté au phénomène appelé « externalisation » à l'échelle de la planète. Dans le secteur manufacturier, cela fait des décennies que l'approvisionnement mondial a déjà transformé les entreprises, qui étaient jusqu'alors des structures de production à intégration verticale, en unités de production très spécialisées reliées entre elles par des filières mondiales.

² OCDE, "Foreign Direct Investment for Development", 2002, p. 10.

Pour les pays de l'OCDE, la réponse à ces évolutions doit englober toute une série de mesures complémentaires :

- Promotion du libre-échange dans le monde entier comme principal moteur de la croissance économique ;
- Investissement dans l'éducation, la formation et la requalification ;
- Mesures d'encouragement de l'innovation, des PME et de l'entrepreneuriat ;
- Élargissement des réformes structurelles.

A. Promotion du libre-échange dans le monde entier comme principal moteur de la croissance économique

Le système commercial multilatéral et l'ouverture des marchés qu'il promeut sont essentiels à une croissance économique durable, au soutien et à la diffusion de l'innovation et des technologies, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté par la création de richesse. La politique internationale de libre-échange joue un rôle complémentaire de premier plan en aidant les pays à assimiler le potentiel de croissance et développement d'un marché mondial en mutation rapide, et à capitaliser sur ce potentiel. La croissance économique et le relèvement du niveau de vie auxquels nous assistons depuis 50 ans dans le monde entier n'auraient jamais été possibles sans les disciplines et les réalisations du système GATT/OMC. Par conséquent, le BIAC souhaiterait faire part aux pays de l'OCDE de ses vives inquiétudes quant à l'impasse dans laquelle s'enlise le cycle de Doha actuel.

Les milieux d'affaires de l'OCDE restent fortement attachés au système commercial multilatéral articulé autour de l'OMC. La libéralisation multilatérale du commerce international est essentielle si nous voulons sortir le monde en développement de la pauvreté et créer des opportunités commerciales pour les entreprises dans la zone OCDE aussi bien qu'en dehors.

- Faire repartir le cycle de Doha, sans surcharger l'agenda, constitue notre priorité absolue. Les fédérations patronales des pays de l'OCDE perçoivent la nécessité d'axer les négociations sur : la réduction des tarifs douaniers non agricoles et l'abaissement des barrières non tarifaires, le renforcement et l'élargissement des engagements sur les services et enfin, la facilitation des échanges.
- Nous estimons en outre qu'en qualité d'organisation fondée sur des règles, l'OMC doit améliorer sans cesse ces « règles » et que ces efforts occupent une place importante dans l'agenda de Doha.
- Pour sortir de l'impasse de Cancun, à notre avis, il est crucial que les négociateurs surmontent le blocage dans l'agriculture s'ils veulent ensuite faire avancer tous les autres grands sujets. Il convient d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits agricoles et de réduire les subventions induisant des distorsions aux échanges, particulièrement dans les pays de l'OCDE. Dans le même temps, les milieux d'affaires et les entreprises de l'OCDE s'attendent à ce que le pays en développement et les marchés émergents contribuent à redonner de l'élan aux négociations de Doha et prennent davantage d'engagements concernant l'ouverture de leurs propres marchés pour les produits agricoles et industriels ainsi que les services.

B. Investissement dans l'éducation, la formation et la requalification

L'éducation joue un rôle croissant et prédominant dans la « politique d'innovation » des pays de l'OCDE. La qualité du capital humain constitue l'un des moteurs de l'innovation et du développement économique et occupe une place grandissante dans la société du savoir. Avec l'intensification du commerce des services et de l'information, l'économie de demain demandera de plus en plus souvent des salariés présentant des qualifications et compétences nouvelles, allant au-delà de celles utilisées dans l'économie traditionnelle. Nous avons donc impérativement besoin d'un système éducatif efficient, adapté aux exigences en constante évolution du marché du travail, et d'une amélioration des compétences et de l'employabilité de la main-d'œuvre si l'on veut alimenter la croissance économique et favoriser l'emploi.

L'éducation, la recherche et développement ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies comptent parmi les facteurs clés qui favorisent l'emploi, la concurrence et la croissance économique. Il faut veiller à consolider en permanence les liens entre éducation, innovation et technologie. Dans ce contexte, les notions élémentaires de lecture et de calcul ainsi que le savoir scientifique jouent un rôle fondamental.

Le dynamisme accru du marché du travail induit par la mondialisation nécessite d'opérer un revirement dans la conception des objectifs de l'éducation. En raison de l'évolution rapide des profils de poste, répondant aux besoins du marché, les salariés doivent avoir fait des études qui leur donnent la capacité de réagir et de s'adapter aux changements du marché et aux nouvelles technologies. Ce besoin est encore plus criant étant donné le vieillissement de la population (partie II ci-après). De même, la direction des entreprises est de plus en plus horizontale, ce qui suppose un travail en équipe pour mener à bien des tâches complexes, et met l'accent sur l'esprit d'entreprise, qui permet la recherche de nouvelles opportunités commerciales. Les pays de l'OCDE doivent :

- revoir et améliorer les programmes publics existants pour l'instruction et la formation des salariés, et réévaluer l'aide à l'ajustement afin de vérifier si elle traite correctement les défis résultant de la libéralisation des échanges ;
- veiller à ce que les salariés du secteur des services aient également accès aux programmes d'aide à l'ajustement ;
- faire correspondre l'enseignement, l'apprentissage tout au long de la vie et particulièrement la formation professionnelle aux besoins de l'économie actuelle, orientée sur la technologie et les services.

C. Mesures d'encouragement de l'innovation, des PME et de l'entrepreneuriat

Les recherches réalisées par l'OCDE montrent que, tandis que les technologies de l'information et des communications sont en train de devenir une source significative et un multiplicateur puissant de performances économiques, l'innovation constitue un moteur de croissance plus important encore. Le développement de produits, procédés et services nouveaux tire les gains de productivité. Dans le même temps, la satisfaction de nombreux besoins de la population, comme l'amélioration de la santé et la protection de l'environnement, s'en trouve facilitée. Comme l'explique l'OCDE, l'innovation suppose souvent des changements organisationnels et technologiques et demande, outre les investissements dans la R&D, des investissements complémentaires non négligeables dans la formation des travailleurs, les activités de fabrication et le marketing. Les pays doivent favoriser l'investissement et l'innovation par des fonds publics et des aides, y compris des incitations fiscales à la recherche et développement.

Il est en permanence nécessaire de mieux comprendre comment l'innovation influe sur les perspectives économiques et quelles autres conditions doivent être remplies pour induire une amélioration soutenue de la productivité et de la production dans toute l'économie. En fait, il semble que l'innovation joue un rôle de plus en plus important comme moteur de la croissance.

Les conditions générales suivantes doivent être réunies pour que les opportunités novatrices se multiplient rapidement dans l'économie :

- Un environnement juridique et réglementaire fortement propice à la concurrence et à la création d'entreprises ;
- Des incitations encourageant l'acquisition de compétences et les changements nécessaires dans l'organisation de la main-d'œuvre ;
- La poursuite du renforcement des normes mondiales pour la protection des droits de propriété intellectuelle ;
- Des relations plus étroites entre l'industrie et l'université, afin de relever les niveaux d'excellence, de parvenir à un transfert efficace du savoir et des technologies et d'opérer des échanges personnels mutuellement enrichissants, aboutissant à une meilleure connaissance les uns des autres ;
- Généralement, des mesures de promotion des PME et de la création d'entreprises.

D. Élargissement des réformes structurelles

En fait, l'ajustement aux impacts liés aux échanges ne porte que sur une fraction seulement des dislocations causées par la concurrence et l'innovation sur les marchés intérieurs. Tout programme d'ajustement ciblant les impacts liés aux échanges doit donc s'intégrer aux efforts plus vastes portant sur les besoins d'ajustement en cours, non liés au commerce, dans les économies nationales.

Les réactions d'ajustement à plus long terme engloberont nécessairement un ensemble plus vaste de mesures, dont des initiatives macro-économiques, de création d'emplois et de promotion de la compétitivité, des mesures réglementaires ainsi que des mesures d'ajustement sur le marché du travail.

Par conséquent, le BIAC maintient son soutien aux conclusions de l'OCDE concernant les raisons des écarts de performances économiques et de croissance entre ses Membres. Les résultats montrent que ces divergences s'expliquent dans une large mesure par les différences au niveau des politiques nationales. Même si la divergence des tendances de la croissance au sein de la zone OCDE peut être causée par des facteurs multiples, en règle générale, c'est aux environnements excessivement rigides qu'il faut imputer les mauvaises performances, et des réformes doivent être envisagées de toute urgence. Le BIAC exhorte l'OCDE à poursuivre ses efforts sur la définition des réformes nécessaires.

La prévalence d'un risque économique important, classée parmi les priorités du BIAC lors de la consultation avec les ministres de l'OCDE l'année dernière, semble s'atténuer à mesure que les facteurs évoluent. Cependant, il est manifeste que certaines économies résistent mieux aux chocs que d'autres. Là encore, la flexibilité et le cadre structurel constituent des éléments déterminants de cette résilience des économies aux chocs. Les travaux de l'OCDE à ce sujet

sont importants pour les milieux d'affaires, car ils maintiennent la pression en faveur des réformes dans les pays de la zone.

Si l'on veut stimuler l'emploi, il faut des mesures macro-économiques appropriées, ainsi qu'un environnement réglementaire fondé sur des résultats, favorable à la création d'entreprises. L'OCDE a apporté une excellente contribution sur ce plan avec son Étude sur la croissance ainsi que son Étude sur l'emploi et les rapports qui ont suivi. Le BIAC préconise aussi de compléter les travaux dans ces domaines dans le cadre du nouveau projet horizontal de l'OCDE sur les échanges et l'ajustement.

Les milieux d'affaires se concentrent sur le dialogue avec les principales parties prenantes afin de donner lieu aux réformes nécessaires à un rebond de l'emploi et de la croissance. Dans ce contexte, le BIAC a réalisé une enquête auprès de ses membres afin de déterminer les mesures positives qu'il est possible de prendre pour améliorer les taux d'emploi dans les pays de l'OCDE. Voici quelques-unes des principales préoccupations évoquées par les entreprises des pays de l'OCDE en réponse à cette enquête :

- Le poids de la fiscalité et des cotisations sociales, qui constituent un obstacle à l'emploi, en particulier des travailleurs pas ou peu qualifiés.
- La sur-réglementation et l'absence de flexibilité sur le marché du travail. Ainsi, une législation sur la protection de l'emploi excessivement rigide dissuade souvent les entreprises d'embaucher en raison des difficultés qu'elles rencontrent en cas de récession.
- L'excès de bureaucratie qui entoure les démarches administratives d'embauche des salariés temporaires. Dans ce contexte, il faut élaborer des moyens pratiques à l'intention des salariés temporaires souhaitant trouver leur place parmi les effectifs d'une entreprise lorsque c'est possible et lorsque les employeurs sont satisfaits de leurs performances. Une flexibilité accrue des modes de travail et de l'organisation du travail serait bénéfique sur ce plan.
- Les déséquilibres entre les qualifications disponibles et les exigences du marchés, à résoudre de manière urgente. Il convient de tisser des liens plus étroits entre le système éducatif et le marché du travail, et aussi de planifier les besoins bien à l'avance.
- La faiblesse des taux d'activité de certains pans de la population (par exemple les travailleurs âgés, les jeunes et les femmes). Le relèvement des taux d'emploi sera impératif étant donné les évolutions démographiques prévues.

Les pays doivent relever les défis de l'emploi et du chômage découlant des nouveaux schémas de production industrielle, y compris le phénomène, qui n'est plus vraiment récent, de l'externalisation. Outre la nécessité d'appliquer des mesures d'ajustement tenant compte de la situation des travailleurs, le BIAC continue de préconiser des réformes structurelles qui stimuleront la demande et activeront l'offre sur les marchés du travail.

Ce besoin de réformes structurelles suppose de favoriser l'entrepreneuriat, de permettre une flexibilité accrue dans la gestion des ressources humaines, d'activer le côté de l'offre sur le marché du travail en répondant aux besoins de toutes les catégories et de stimuler l'investissement dans la formation de capital humain et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Le projet de l'OCDE sur les Échanges et l'ajustement structurel devrait également examiner ces rigidités qui entravent l'ajustement.

Conclusion

Les milieux d'affaires estiment que les pays ne devraient pas accepter que le débat sur l'externalisation soit dominé par ceux qui se contentent de critiquer le transfert des emplois à l'étranger. Le débat politique devrait s'abstenir de poser des limites à l'investissement étranger entrant et sortant. Les pouvoirs publics doivent refuser énergiquement les mesures protectionnistes, qui restreignent les décisions d'investissement rentables et la concurrence, augmentent les coûts et limitent la capacité des investisseurs à affecter les ressources à leurs usages les plus productifs. Car c'est une politique à l'exact opposé qui est requise : mettre en œuvre des mesures encourageant la croissance économique, stimulant les échanges et donnant aux entreprises l'opportunité de créer des emplois et d'être plus concurrentielles.

Si le coût pour les individus qui perdent leur emploi est évident, les bienfaits d'un approvisionnement efficace et rentable – baisse des prix des biens et services et augmentation des exportations en direction des pays émergents – sont incontestables, bien qu'il soit difficile d'en faire une estimation quantitative. On ne cerne pas encore bien le rôle de l'externalisation et de la délocalisation dans les économies de l'OCDE, ni leur impact sur l'emploi et la productivité. Le BIAC est d'avis que l'OCDE peut se révéler très utile en apportant toute la rationalité nécessaire à ce débat. Que ce soit en analysant les bienfaits de l'investissement direct étranger pour le pays d'accueil ou en étudiant la force des pressions à l'ajustement induites par les gains de productivité plutôt que par l'approvisionnement mondial, le rôle potentiel de l'OCDE dans l'éclaircissement de ce débat est considérable et le BIAC encourage l'Organisation à se lancer dans ces travaux.

II. Consolidation de la croissance en période de changement démographique : *relever les défis d'une société vieillissante*

I. Introduction

Au cours des prochaines décennies, la plupart des pays de l'OCDE connaîtront un vieillissement significatif de leur population. Avec la chute du taux de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie, les personnes âgées seront nettement plus nombreuses, si bien que les dépenses caractéristiques de cette catégorie de population seront multipliées. Dans le même temps, l'accélération du vieillissement de la population induira une baisse du taux de participation à la population active. Cette évolution soulève des inquiétudes grandissantes concernant la viabilité de nos régimes de sécurité sociale ainsi que le déclin de la productivité et de la croissance économique.

Des réformes sont indispensables dans un certain nombre de domaines si l'on veut s'adapter à ces évolutions. Pour parvenir à une croissance économique durable et, parallèlement s'attaquer aux autres problèmes que soulèvent les tendances démographiques actuelles, il est crucial de relever le taux d'occupation des travailleurs âgés.

Aussi, le BIAC considère que les mesures présentées ci-après sont stratégiques si l'on veut répondre aux défis que pose le vieillissement de la société, thème prépondérant dans les discussions des réunions ministérielles de l'OCDE cette année.

II. Créer un cadre favorable à la croissance

Relever le taux d'activité constitue un défi majeur pour de nombreux pays de l'OCDE. L'élaboration d'un cadre politique sain à même de renforcer la compétitivité des entreprises représente une condition préalable indispensable pour que le secteur privé puisse pleinement contribuer à la création de nouveaux emplois, et, ce faisant, financer les régimes de protection sociale à l'avenir. La croissance économique et les changements structurels, conjugués à l'amélioration de la santé publique et à des réformes du système de protection sociale, sont des facteurs déterminants de la durabilité de l'emploi. Il convient également de veiller tout particulièrement à encourager les personnes souhaitant devenir leur propre employeur et à améliorer les conditions régissant la création et la croissance des micro-entreprises et des PME, entités qui jouent un rôle capital dans la création d'emploi.

On ne pourra faire progresser l'emploi que si les États Membres mettent en œuvre les réformes structurelles nécessaires de leur économie et favorisent les dispositions induisant une plus grande souplesse, une compétitivité accrue et davantage de créations de postes. Quelques mesures ont d'ores et déjà été engagées. Toutefois, elles sont le plus souvent trop timides pour véritablement remédier aux graves problèmes structurels qui existent dans la plupart des pays.

Les entreprises ont besoin que le marché de l'emploi fasse preuve d'une flexibilité croissante afin de répondre aux évolutions des marchés, aux besoins des consommateurs et aux contraintes imposées par la concurrence. La charge fiscale globale qui pèse tant sur les individus que sur les entreprises est élevée et représente une désincitation structurelle à la croissance en général. Il faut créer un environnement plus efficient et plus concurrentiel, doté d'un marché du travail

suffisamment flexible pour que les entreprises puissent trouver les compétences, les salariés et l'organisation du travail qui correspondent à leurs besoins en perpétuelle évolution. Ce sont l'expansion de la société du savoir, la diffusion des nouvelles technologies, le vieillissement des populations, la circulation croissante des personnes et des idées par-delà les frontières qui définiront les défis stratégiques dans le domaine de l'éducation, de l'organisation du travail et des marchés de l'emploi dans les années à venir.

III. Les implications du vieillissement de la population

Dans la plupart des pays Membres de l'OCDE, on observe que la population en général vit plus longtemps et en meilleure santé. Cette évolution positive a, néanmoins, un certain nombre de répercussions économiques. Ainsi, dans le cadre des structures existantes, la majorité des pays de l'OCDE connaissent un déficit de leur régime de protection sociale, notamment dans le domaine de la santé, qui devrait se creuser sous l'effet des évolutions sociales, démographiques et économiques. Dans de nombreux pays, il est indispensable de restructurer les institutions de la sécurité sociale, surtout en ce qui concerne les retraites et l'assurance-maladie, afin d'éviter que l'ensemble de ces systèmes ne s'effondre.

Le vieillissement de la population, la chute du taux de natalité, l'allongement de la scolarité et l'âge de plus en plus précoce de départ à la retraite sont autant de facteurs qui contribuent à réduire la proportion de la population qui travaillera et paiera des impôts pour subvenir aux besoins croissants des personnes recevant des pensions de retraite, des allocations (chômeurs, étudiants, handicapés...) et des soins de santé. Au vu de ces évolutions, un départ à la retraite relativement précoce ne peut qu'exacerber les problèmes résultant du vieillissement de la population. En revanche, il convient d'encourager un environnement favorable au « vieillissement actif », c'est-à-dire d'apporter un soutien aux personnes d'un certain âge désireuses de poursuivre leur activité. Il est essentiel d'engager un dialogue direct et ouvert, aux échelons national et international, dans le but d'élaborer des stratégies appropriées pour résoudre le problème du vieillissement de la population, notamment la réforme du système de retraite et la promotion de l'activité de la population plus âgée.

IV. Multiplier les opportunités d'emploi pour les travailleurs âgés

Lorsqu'on cherche à faire en sorte que les travailleurs d'un certain âge aient un emploi, le premier point à prendre en considération est la disponibilité des emplois. L'encouragement du travail des travailleurs âgés doit avant tout rechercher les moyens de relever le volume total des emplois proposés sur le marché. Afin de multiplier les opportunités, il est nécessaire d'instaurer un environnement d'affaires qui aide le secteur privé à se déployer et à créer des emplois durables. L'ensemble du marché du travail doit fonctionner sans à-coups et il faut offrir de véritables incitations à travailler. L'action publique doit favoriser la création d'emplois via l'activité entrepreneuriale, tout en réformant ou en éliminant la réglementation qui entrave inutilement le démarrage ou l'expansion des entreprises.

Il convient de souligner combien il est important de mettre en place un cadre favorable aux améliorations générales du marché du travail. En outre, nous proposons d'envisager diverses mesures relatives aux travailleurs d'un certain âge, notamment :

- **Relèvement de l'âge effectif de la retraite ;**
- **Diversification des durées de travail et des modes d'organisation ;**
- **Sensibilisation accrue à la formation continue ;**
- **Analyse des répercussions des mesures de protection de l'emploi ;**
- **Promotion de la flexibilité salariale ;**
- **Promotion des services de placement plus efficaces.**

- ***Relèvement de l'âge effectif de la retraite***

Si les personnes d'un certain âge sortent plus tôt du marché de l'emploi et que leur travail est redistribué aux salariés plus jeunes, le marché du travail et plus encore les régimes de sécurité sociale risquent d'en ressentir des effets négatifs. Si l'on veut parvenir à une croissance économique durable tout en assurant la viabilité et la soutenabilité de nos régimes de sécurité sociale, le taux d'occupation des travailleurs âgés doit être amélioré. Les mesures visant à relever l'âge moyen de la retraite doivent aller de pair avec d'autres mesures destinées à rendre la tâche plus aisée aux employeurs désireux de faire appel à des travailleurs âgés.

- ***Diversification des durées de travail et des modes d'organisation***

La diversification des types d'emplois et l'introduction d'accords sur la flexibilité du temps de travail et du partage du travail peuvent constituer une étape importante dans l'amélioration des perspectives d'emploi pour les travailleurs âgés. Différents types de schémas de travail devraient être envisagés, notamment le télétravail, rendu possible grâce aux TIC. Le travail à temps partiel pour les travailleurs plus âgés pourrait être utilisé comme un instrument flexible permettant de répondre aux besoins de certains d'entre eux. La souplesse des horaires et des lieux de travail pourrait constituer, pour ces personnes, une transition plus douce vers la retraite.

- ***Sensibilisation accrue à la formation continue***

Il est indispensable de préserver l'employabilité des travailleurs d'un certain âge si l'on veut accroître leur taux de participation à la population active. On reconnaît généralement que la formation continue constitue un aspect crucial, qui devrait relever à la fois de la responsabilité de l'État, de l'employeur et du salarié. La politique de formation des travailleurs plus âgés revêt une importance capitale, mais doit être adaptée au cas par cas, et l'on devrait accorder la priorité à des mesures de court terme bien ciblées.

- ***Analyse des répercussions des mesures de protection de l'emploi***

Dans de nombreux pays, il n'est pas rare que certaines dispositions augmentent considérablement le coût effectif du licenciement des travailleurs d'un certain âge. De même, des mesures de protection de l'emploi trop strictes risquent d'abaisser le taux d'embauche, notamment celui des travailleurs âgés, si bien qu'il est plus difficile à ces derniers de trouver un emploi. Initialement conçues comme des mécanismes de protection des travailleurs, ces mesures sont progressivement devenues un obstacle à l'embauche des personnes d'un certain âge. Si l'on veut améliorer à long terme les opportunités d'emploi pour cette catégorie de population, il est essentiel d'introduire une plus grande flexibilité.

- ***Promotion de la flexibilité salariale***

Il est nécessaire de réformer le système salarial traditionnel, fondé sur l'ancienneté, pour se tourner vers une procédure qui fasse davantage intervenir les performances et les compétences et prenne en compte les intentions du salarié ainsi que la situation générale de l'entreprise. Les répercussions des salaires à l'ancienneté sur les opportunités d'emplois pour les travailleurs âgés mériteraient d'être étudiées plus en détail. Les augmentations de salaires sont souvent trop étroitement liées au nombre d'années travaillées. Ce facteur dissuade les entreprises d'embaucher des travailleurs d'un certain âge, voire les incite à faire partir ces derniers à la retraite le plus tôt possible. En conséquence, si l'on veut supprimer les obstacles à l'emploi des travailleurs plus âgés, le système de rémunération doit être ajusté, et les augmentations de salaires liées à l'âge doivent être graduellement éliminées.

- ***Promotion des services de placement plus efficaces***

Une politique du marché du travail qui encourage les individus à travailler doit également établir des passerelles vers de nouvelles activités pour les travailleurs âgés. Pour ces derniers, ainsi que pour d'autres catégories de population, le placement ciblé constitue l'outil le plus efficace de réintégration dans le marché du travail. Outre l'amélioration de la qualité des systèmes de placement en général, il est crucial de se concentrer sur une aide à la recherche d'emploi active et rapide. Il convient de renforcer la concordance entre les besoins des entreprises et les compétences des personnes à la recherche d'un emploi, ce qui peut être facilité par une coopération plus étroite entre les services publics de l'emploi et les entreprises, ainsi que par la promotion des services de placement privés.

V. Conclusion

La croissance économique demeure le principal fondement de la création d'emplois, et surtout de l'amélioration du taux d'activité des personnes d'un certain âge. Dans ce contexte, les pouvoirs publics devraient d'abord s'attacher à accroître l'efficacité et la flexibilité du marché du travail dans son ensemble.

En ce qui concerne les travailleurs âgés, les États devraient continuer de se concentrer sur des mesures visant à encourager ces personnes à rester plus longtemps dans la population active. Étant donné les évolutions démographiques actuelles, les compétences et le savoir des travailleurs plus âgés représentent un atout capital sur un marché du travail concurrentiel. La promotion du « vieillissement actif » constitue une étape importante dans la résolution des problèmes que soulève le vieillissement de la société, notamment les pressions subies par les régimes de retraite.

Le BIAC souhaite souligner l'importance de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi en ce qui concerne la résolution des principaux problèmes relatifs à la création d'emplois, en particulier le vieillissement de la population et l'emploi des travailleurs d'un certain âge, et attend avec impatience de contribuer à la réévaluation des recommandations sur la Stratégie pour l'emploi, ainsi qu'à l'analyse y afférente.